



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

cinéma

Question écrite n° 121555

## Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur l'aide de la France au cinéma du continent africain. En effet, les initiatives culturelles cinématographiques de différents pays africains sont de très grandes qualités à la fois ethnographiques et artistiques sur la vie en Afrique. Ces oeuvres cinématographiques contribuent également au développement concret de la francophonie et à son rayonnement dans le monde. La France se devrait d'intervenir plus fortement dans ce secteur. Il lui demande donc de lui préciser cette action durant la période 2002-2007.

## Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu appeler l'attention du ministre de la culture et de la communication sur les conditions de diffusion des films africains en France. La part de marché du cinéma africain en salles est extrêmement faible (inférieure à 0,1 %), car le nombre de films africains diffusés commercialement en France est lui-même très faible sur les dix dernières années, il n'a jamais excédé 5 films par an, alors que, pour mémoire, près de 500 films de toutes nationalités connaissent une distribution commerciale en France. Cette faiblesse s'explique d'une part par la difficulté que rencontrent d'une manière générale les films à faible budget, dont font partie les films africains, pour être distribués commercialement. Elle résulte d'autre part, et d'ailleurs principalement, de la faiblesse du niveau de la production de films sur l'ensemble du continent africain. La France est particulièrement attachée à la promotion de la diversité culturelle, en particulier dans le domaine cinématographique. S'agissant du soutien aux cinémas dits « du Sud » en général, et de celui du cinéma africain en particulier, il convient de noter que la France, par l'intermédiaire du Fonds Sud cinéma, soutient financièrement la production cinématographique de ces pays ; le Centre national de la cinématographie coopère également avec l'Organisation intergouvernementale de la francophonie pour accompagner spécifiquement le cinéma francophone, par exemple au stade de l'écriture ; grâce aux nombreux festivals existant en France, notamment celui d'Amiens qui est tout particulièrement consacré au cinéma africain, les films africains connaissent une distribution non commerciale qui permet à un large public français d'avoir accès à ces oeuvres, qu'elles soient francophones ou non.

## Données clés

**Auteur :** [M. Éric Raoult](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (12<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 121555

**Rubrique :** Arts et spectacles

**Ministère interrogé :** culture et communication

**Ministère attributaire :** culture et communication

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 3 avril 2007, page 3231

**Réponse publiée le** : 8 mai 2007, page 4278